

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DE LA LOCATION SAISONNIERE

CONTRAT

Tout séjour réservé directement avec l'agence SGC HOLIDAYS , sans intermédiaire et ne venant pas d'une plateforme de réservation, fera l'objet d'un contrat de location qui devra être signé par les deux parties : le locataire et l'agence SGC HOLIDAYS. Le non-respect de toutes les clauses émises dans le contrat pourra donner lieu à l'annulation immédiate du contrat sans aucune indemnisation.

ARRIVEE / DEPART : Check in / Check out

Arrivée / Check in : entre 14h et 19h (à convenir à l'avance avec l'agence SGC HOLIDAYS)

Le locataire devra obligatoirement informer de son heure d'arrivée ainsi que de son numéro de vol ou de train et de son numéro de portable afin d'organiser au mieux son entrée dans les lieux.

Un rendez-vous lui sera fixé directement à l'adresse du bien loué, sauf cas exceptionnel.

Toute heure d'arrivée en dehors des heures prévues par l'agence SGC HOLIDAYS devra obligatoirement recevoir un accord préalable de l'agence SGC HOLIDAYS et sera soumis à supplément. Les arrivées trop tardives ne pourront pas être acceptées.

Le locataire devra impérativement donner à l'agence SGC HOLIDAYS au plus tard lors de la remise des clés arrivée la caution ainsi qu'une copie d'un document d'identité officiel (carte d'identité ou passeport) de chaque occupant.

Départ / Check out : entre 8h et 11h (à convenir à l'avance avec l'agence SGC HOLIDAYS)

Le départ devra obligatoirement être convenu entre le locataire et l'agence SGC HOLIDAYS au plus tard lors de la remise des clés arrivée, tous les départs ont lieu le matin avant 11h sauf cas exceptionnel après accord préalable de l'agence SGC HOLIDAYS.

PAIEMENT

Acompte

25% du prix de la location est demandé à la réservation. L'agence conseille le paiement par carte bancaire pour une confirmation immédiate cependant l'acompte pourra être réglé également par virement bancaire ou chèque (les chèques sont acceptés uniquement pour une clientèle française pour des chèques français en Euros et uniquement pour les acomptes des séjours ayant été réservés au moins 60 jours avant la date d'arrivée).

Toute option sera maintenue 4 jours sur le planning. Si dans ce délai aucun paiement n'est parvenu à l'agence SGC HOLIDAYS, la réservation s'annulera d'elle-même.

Solde

Le solde de la location doit obligatoirement parvenir à l'agence SGC HOLIDAYS au plus tard 1 mois avant le début du séjour.

A réception du solde, il sera transmis au locataire un questionnaire pour convenir du CHECK-IN, une demande d'informations (heure d'arrivée, numéro de vol, de train, etc).

Le montant total de la location pourra être directement demandé au locataire si la réservation a lieu moins d'un mois avant la date d'arrivée du séjour.

PRIX

Les prix annoncés sur les contrats de location ou les plateformes comprennent les consommations d'eau, de gaz, d'électricité, la taxe de séjour, ainsi que le nettoyage final.

Le linge de maison est soit inclus dans le prix soit proposé en supplément et sur demande (draps de lits, serviettes de toilette, torchon de cuisine)

Toute autre prestation annexe demandée par le locataire sera sur demande et avec supplément.

DESCRIPTIF

Le descriptif des locations saisonnières est établi de bonne foi selon les indications fournies par les propriétaires. Toutes les locations disposent de vaisselle, de couvertures pour les lits, d'oreillers.

Des lits bébés et des chaises hautes sont disponibles sur demande et selon disponibilité avec un supplément de 25€ chacun.

Les animaux ne sont généralement pas admis sauf sur demande uniquement pour les chiens et chat et avec supplément. Un seul animal pourrait être accepté par location et par séjour, la demande devra obligatoirement avoir lieu avant la réservation définitive. La présence de l'animal sera précisée dans le contrat de location.

Le nombre maximum de personnes autorisées dans la location est indiqué dans le descriptif et dans le contrat de location, il ne sera admise aucune personne supplémentaire au nombre de personnes maximum autorisé dans la location réservée, L'agence SGC HOLIDAYS pouvant, de plein droit, refuser l'entrée à toute personne en surnombre. Le nombre de personnes maximum s'entend enfant et bébé compris. Il est impératif de nous indiquer l'âge exact de tout enfant ou bébé présent dans la location réservée.

SERVICES / CONCIERGERIE

L'agence SGC HOLIDAYS saura vous assister tout au long de votre séjour si besoin. Vos demandes devront être émises par téléphone (durant les heures de bureau), mail ou texto.

CAUTION

Une caution doit être payée lors de l'entrée dans les lieux, son montant est mentionné dans le contrat de location ou l'offre envoyée. Empreinte de carte bancaire signée ou chèque français uniquement. Ce dépôt ou cette empreinte sera rendu ou détruite au plus tôt dans un délai de 7 jours après le départ, déduction faite des frais supplémentaires ou éventuels dégâts occasionnés. Si la caution s'avère insuffisante, le locataire s'engage sur l'honneur à parfaire le montant dû.

ASSURANCE ANNULATION

L'agence SGC HOLIDAYS vous propose une assurance annulation avec le CABINET ALBINET, la souscription de cette assurance d'annulation est fortement conseillée et soumise à supplément selon le montant total de votre séjour, renseignements :

FR : <https://www.albinet.fr/fr/assurance-voyage/assurance-annulation-sejour/?a=641789>

ENG :<https://www.albinet.fr/en/travel-insurance/cancellation-travel-insurance-tenants-liability/?a=641789>

IT :<https://www.albinet.fr/it/assicurazione-di-viaggio/assicurazione-annullamento-soggiorno-responsabilita-civile-locazione/?a=641789>

Conditions d'annulation SGC Holidays: Pour toute annulation, l'acompte ne sera pas remboursé. (D'où l'importance de souscrire une assurance annulation). Le solde reste dû pour toute annulation à 30 jours et à moins de 30 jours de la date d'arrivée. Aucun remboursement ne pourra être réclamé pour tout départ anticipé.

Conditions générales de la location saisonnière :

Une location saisonnière est la mise à disposition pour une courte durée d'un logement à un locataire
Les règles de la location meublée saisonnière :

La location est conclue de date à date

La location est conclue pour une période courte

Pas de possibilité de reconduction tacite à son terme, le locataire n'a aucun droit à se maintenir dans le logement après l'expiration de la période convenue dans le contrat de la location.

Elle s'adresse à une clientèle de passage

Le logement loué ne peut en aucun cas être assimilé à la résidence principale du locataire.

DISFONCTIONNEMENTS TECHNIQUES

L'agence SGC HOLIDAYS ne pourra pas être tenue pour responsable des dysfonctionnements techniques survenant pendant les locations comme une panne de télévision, connexion WIFI, pannes sur les appareils ménagers, la climatisation, etc.

L'agence SGC HOLIDAYS s'efforcera de trouver une solution rapide à ce type de désagrément indépendant de sa volonté mais ne pourra pas en être tenue responsable. La connexion Wifi est proposée gratuitement dans les logements proposés mais l'agence SGC HOLIDAYS ne pourra pas être tenue responsable quant à la stabilité de ce service. L'agence SGC HOLIDAYS ne pourra pas être tenue responsable également d'une incompatibilité des ordinateurs portables locataires.

RECLAMATIONS

Si le locataire a des réclamations à formuler sur le logement qu'il a choisi ou sur le contenu de l'inventaire, il doit nous les signaler et en informer le détenteur des clés dans un délai de 48 heures suivant le début prévu de son séjour. L'agence rappelle que les oublis d'effets personnels à l'intérieur du logement loué, lors de la libération des lieux, ne saurait engager la responsabilité de SGC HOLIDAYS.

JURIDICTION

En cas de litige ou de contestations, seul le Tribunal de Nice sera compétent, sans novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

SECURITE

RCS Nice 530 795 137 - Immatriculation Atout France : IM006110040

Garantie financière : ATRADIUS - RCP : HISCOX Assurances Services